

n°125
OCTOBRE
2020

le magazine municipal des **Montois**

Saint-Jean de Monts



La Ville soutient les associations

Caval'Océane galope au rythme des marées

Dans le respect des protocoles sanitaires, Montois et touristes ont pu profiter, une année encore, du festival équestre Caval'Océane les 19 et 20 septembre. Au cœur de sa grande plage, Saint-Jean-de-Monts offre un événement à la fois familial, spectaculaire et sportif. Au programme : activités équestres, shows et démonstrations. Flash-back.



Démonstrations, compétitions et animations équestres sur la plage.

Philippe le Duault, Directeur de la SEML Saint Jean Activités, structure organisatrice du rendez-vous, explique : « Nous avons mis en place toutes les mesures sanitaires nécessaires, que ce soit en matière de gestes barrière ou de limitation du nombre de spectateurs. L'événement a pu être maintenu car il se déroule à l'extérieur. » Le char des activités ne s'est ainsi pas arrêté du week-end avec en prime son lot de nouveautés pour l'année 2020.

Équitation en amazone

Le principe est simple, les cavalières mettent les deux jambes du même côté. La position, adoptée par les femmes au XVI^e siècle, évitait ainsi de montrer leurs mollets, ce qui aurait pu être le cas avec des robes portées à califourchon. L'ancienne tradition fut présentée durant le week-end en tant que pratique sportive lors de moments de démonstrations, avec deux athlètes des écuries de la Grande D'Asson.

Horse-ball

Sport collectif aussi rapide que spectaculaire, chevaux et cavaliers pratiquent ainsi un mélange de basket et de rugby. Le centre équestre du Sabot d'Or de Saint Nazaire

a rencontré son public et ravi les spectateurs.

Pony games

Les cavaliers du Nelly's Ranch et les surfeurs de la Base Nautique de Saint-Jean-de-Monts ont proposé différentes démonstrations de pony games : des épreuves ludiques qui permettent d'acquérir vitesse, habileté et aisance sur le dos des poneys.

Tir à l'arc à cheval

L'association « Tir à l'arc à cheval des Egageries » nous a fait voyager dans l'imaginaire du Moyen-Âge, décochant leurs flèches tout en galopant !

Sauts d'obstacles

Comme tous les ans, sable et sabots se côtoient au rythme des marées. Pas moins de 500 cavaliers ont participé à 8 épreuves de saut d'obstacles, amateurs et national pro. !

Un premier pas possible pour tous

Des baptêmes :

- à poney à partir de 3 ans,

- à cheval à partir de 8 ans,
- au trot et au galop pour les plus expérimentés,
- en calèche sur la plage et l'esplanade.

De quoi satisfaire toutes les envies !

Show au galop

Trois compagnies équestres ont réuni leur talent pour présenter un spectacle inédit mettant à l'honneur de jeunes cavalières :

- des sauts périlleux avant et arrière, des flips (et pas de flop) pour Cheyenne et Dakota Vargas, deux sœurs spécialistes d'acrobaties,
- des numéros de dressage et de voltige cosaque avec Marie Desodt,
- des shows de liberté en compagnie de 6 chevaux Cremello avec Iseulys Deslé.

Nouveauté 2020 : une version nocturne, pour une ambiance unique !

SOMMAIRE

4 EN BREF

6 DOSSIER

- La Ville soutient les associations

9 EN ACTION

- Le projet de santé débute
- Top 10 des préjugés sur le golf de Saint-Jean-de-Monts :
- Un budget communal qui s'ajuste à la crise
- Un nouveau dispositif de Bail Réel Solidaire dans le cadre du programme immobilier LUMINEA
- CI T'AS LA TROUILLE : n'a pas peur des jeux olympiques
- Les EHPAD au rythme de la crise
- Rentrée 2020 : cap vers l'avenir
- Demandez le programme

16 PORTRAIT

- Benjamin Dutreux : l'océan en partage et en compétition

17 TRIBUNES

- Espace réservé à l'expression des élus de la majorité
- Espace réservé à l'expression des élus de l'opposition

18 À SAVOIR

19 RENDEZ-VOUS

20 ENVIRONNEMENT

- La Ville renouvelle sa labellisation Pavillon Bleu

Chères Montoises,
Chers Montois,

Chacun est touché par cette crise sanitaire. Les contraintes sont pesantes. Mais ensemble, solidaires et fédérés contre l'épidémie, préservons la santé de tous et allons de l'avant.

Continuons de maintenir l'attractivité de notre ville balnéaire. Je salue à ce titre l'extraordinaire énergie qui a été déployée durant cet été par les professionnels du tourisme, les agents des collectivités et les particuliers. La Commune a soutenu ses commerçants et restaurateurs, notamment grâce à l'exonération de la redevance d'occupation du domaine public. La bonne santé des finances de la Ville a permis de faire face aux conséquences économiques de la situation.

La Ville et la Communauté de Communes travaillent en partenariat avec le Département et la Région pour continuer de soutenir l'économie locale.

La fréquentation touristique, mais aussi le succès des événements culturels comme La Déferlante, l'exposition « Mode In Africa » et Caval'Océane sont les témoins de notre capacité collective à nous surpasser.

« La Ville a déployé un plan de soutien aux associations et maintenu sa politique d'aides financières et logistiques. »

La rentrée scolaire a montré notre faculté à nous adapter. Je salue les enseignants, le personnel scolaire, les parents d'élèves et les jeunes pour leur implication dans cette rentrée réussie, marquée par une actualité réjouissante : un enseignant supplémentaire a été nommé, au moins pour cette année, à l'école d'Orouët. La Commune aide les familles par le maintien des tarifs équitables et par différentes subventions pour les fournitures scolaires, la gratuité du transport scolaire, les sorties et les séjours pédagogiques.

La rentrée des associations a été perturbée. Merci aux bénévoles qui, par leur énergie et



leur dévouement, participent à la vitalité de notre formidable tissu associatif, aussi riche que diversifié. La Ville a déployé un plan de soutien aux associations et maintenu sa politique d'aides financières et logistiques.

Toujours en nous adaptant au contexte, nous poursuivons nos actions.

Le Centre Communal d'Action Sociale est à vos côtés et à votre écoute. Contactez-le.

Le projet de santé débute. Accompagnés par une structure spécialisée et en co-construction avec les Montois et les professionnels de la santé, nous diagnostiquons l'état précis de la situation pour trouver la meilleure solution possible, tant d'un point de vue pratique que budgétaire.

Un nouveau dispositif de Bail Réel Solidaire (BRS) complètera nos offres immobilières pour permettre à chacun, selon ses revenus, d'accéder à la propriété. La future résidence, située rue Henry Simon, embellira notre centre-ville.

Nos actions, en faveur de l'environnement, que ce soit durant le Vendée Gliss Event par exemple ou avec le renouvellement de la labellisation Pavillon Bleu, sont autant de moyens à long terme pour la transition écologique.

La 5^e saison, placée sous le signe de l'humour a dévoilé sa belle programmation culturelle. Elle redonnera un souffle d'oxygène à notre quotidien.

Co-construisons, ensemble, l'avenir de Saint-Jean-de-Monts.

Véronique Launay
Maire de Saint-Jean-de-Monts





La Déferlante, toujours présente !

DANS LE RESPECT OMNIPRÉSENT DES RÈGLES SANITAIRES, Saint-Jean-de-Monts a eu le plaisir de voir ses lieux de vie se transformer, le temps de soirées enchantées, grâce à l'habituel festival des arts de la rue « La Déferlante ». Vous étiez environ 450 spectateurs sur chacune des dates avec des records d'affluence pour les concerts d'Eiffel et Zenzile. Des spectacles gratuits qui ont apporté une véritable bouffée d'oxygène après les longues semaines de confinement.

This is the Voice

AVEC LE SOUHAIT DE PROPOSER UNE PROGRAMMATION CULTURELLE ÉCLECTIQUE, la Commune et la SEML Saint Jean Activités ont eu le plaisir de programmer le Summer Tour 2020 avec les talents de The Voice, le 16 juillet. Toni, Cheyenne Janas, Rita Kassid et Antoine Delie : les 4 chanteurs issus de l'émission de télévision ont partagé un moment convivial avec les 1300 spectateurs. Le show était gratuit, pour une culture accessible à tous.



Planète Beach fait le plein

UN PROGRAMME ADAPTÉ AU CONTEXTE ACTUEL MAIS UNE FRÉQUENTATION QUASIMENT IDENTIQUE À CELLE DE 2019 : preuve en est que Planète Beach plaît ! Des activités enfants (roller, cirque...) et familles (jeux de piste, kayak, course d'orientation...) très demandées, tout comme les moments bien-être, le yoga et le Qi Gong. Des nouveautés avec les séances de Bungy Pump, du trail ainsi que les balades « En forêt au coucher du soleil ». Déjà hâte de vous retrouver l'année prochaine !

Ça roule pour le bus gratuit

LA MUNICIPALITÉ A MIS EN PLACE LA GRATUITÉ DU BUS URBAIN DEPUIS LE MOIS DE MAI, ET CECI TOUTE L'ANNÉE. Initiative à la fois sociale et environnementale, ce moyen de transport fut largement utilisé avec 2 356 usagers en août 2020 contre 1 997 en 2019. Un suivi sur le long terme sera réalisé pour analyser les impacts précis de cette mesure. Pour rappel, les différents points clés de la commune sont empruntés, lors de 7 tournées en été et 4 depuis septembre. Plan et horaires sur : www.saintjeandemonts.fr.



TOUS LES JOURS sauf dimanches et jours fériés
TOUTE L'ANNÉE

Le padel prend ses ailes

MIXTE LUDIQUE ENTRE LE TENNIS ET LE SQUASH, le padel fait son entrée à Saint-Jean-de-Monts. Ainsi, deux terrains ont été inaugurés le 16 juillet, en présence de Mme le Maire, des élus et du bureau du Garden Tennis Club. Notre commune possède maintenant le 2^e padel de Vendée et bénéficie du 1^{er} site de la région qui propose les 3 activités de la Fédération Française de Tennis : le classique, le beach et le padel. De quoi continuer de rayonner par le sport.



Vive le Vendée Glisse Event !

REPORTÉ AUX 22 ET 23 AOÛT, L'ÉVÈNEMENT CONFIRME SA PLACE DE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE pour les aficionados de la glisse. En témoigne la présence de sportifs internationaux de renom comme Olivia Piana ou encore Esperenza et Catérina Stenta. Les activités nautiques, les shows spectaculaires comme l'hélicoptère et plus de 200 initiations tout au long du week-end ont allié le fun à des moments responsables comme le nettoyage de la plage ou encore la Course pour l'Océan (cf. page 16).



La Médiathèque prête des jeux vidéo

SI LE PRÊT DE JEUX VIDÉO ÉTAIT UN PROJET DÉJÀ DANS LES TUYAUX, la crise sanitaire aura avancé sa mise en place. Effectif depuis fin mai, il permet à chacun d'emprunter des jeux, et ceci dès 6 ans. À ce jour, pas moins de 50 jeux, sur les 400 du catalogue, le sont chaque mois. Après la bande dessinée, les mangas, les DVD, etc. : la Médiathèque s'ouvre au fur et à mesure aux différents supports culturels, suivant les évolutions sociétales pour proposer aux Montois et aux Montoises ce qui les intéresse et ainsi remplir sa mission d'être au service du public.



Le magazine municipal des Montois n° 125 • octobre 2020

L'ancienne école cède la place au logement

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MONTS A PRIS LA DÉCISION de vendre le terrain de l'ancienne école à la société Stradim plutôt que de procéder à sa réhabilitation qui aurait occasionné des frais trop importants. En raison de l'arrêt des travaux pendant le confinement, la Ville a exceptionnellement autorisé une reprise durant l'été afin de soutenir les professionnels du bâtiment et les artisans du territoire qui ont un rôle essentiel dans le maintien de l'emploi à l'année. La démolition s'est ainsi terminée à la mi-août et laissera place à des logements privés.



Mode In Africa Made In Saint Jean de Monts

12 JUILLET AU 30 AOÛT : L'EXPOSITION **MODE IN AFRICA** aura offert un événement hors du commun accueillant plus de 13 000 visiteurs. 1 000 m² de superficie, 130 œuvres et plus de 20 artistes, photographes et stylistes, ont fait de « Mode in Africa » l'exposition d'art contemporain africain la plus importante en France en 2020. Des chocs esthétiques, des moments de réflexion, par exemple sur l'impact écologique de l'Occident, des prises de conscience au sujet des dictats de l'esthétique européenne. Un événement qui concrétise la volonté d'offrir une culture de qualité accessible à tous.





La Ville soutient les associations

Sport, culture, solidarité, loisirs, citoyenneté : la Ville de Saint-Jean-de-Monts possède un dynamisme associatif favorisé par une politique qui vise à rendre leur vie plus facile. Que fait la Ville pour ce tissu associatif ? Dossier :

Avec pas moins de 118 associations en 2020, Saint-Jean-de-Monts propose aux Montoises et aux Montois un riche panel d'activités. Chacun peut trouver son bonheur selon ses goûts et aspirations. Du tennis au scrapbooking en passant par le bridge ou le soutien aux personnes dans le besoin : vous avez l'embarras du choix. Retrouvez toutes les associations de la Commune sur **www.saintjeandemonts.fr**. Au-delà du nombre important, le dynamisme associatif se concrétise aussi par la création de nouvelles structures comme Adapt'Form qui rencontre un récent succès avec ses activités de longe-côte, pilates et Bungy Pump.

À L'ÉCOUTE DES BESOINS



Suite aux élections municipales, les élus ont entamé plusieurs démarches pour recueillir les besoins et ainsi proposer un service qui corresponde aux attentes. Dans un esprit de co-construction, les présidents des nombreuses associations sportives ont tous reçu une invitation de la part de **M^{me} Virginie Bertrand, Adjointe en charge du sport**, pour réaliser un entretien individuel. *« Ces rencontres ont permis des échanges constructifs sur le fonctionnement, les ambitions et les besoins de chaque association sportive dans le contexte actuel si particulier. Des projets, au service des associations et élaborés dans un esprit de co-construction, sont en cours. Notre Ville, labellisée Terre de Jeux 2024 prendra toute sa part dans la dynamique olympique. Merci aux bénévoles, merci aux éducateurs. Ensemble, nous ferons en sorte que Saint-Jean-de-Monts rayonne encore plus par le sport ! ».*



Pour les structures non sportives, les rencontres avec **Mme Céline Vignaud, Adjointe en charge de la vie associative** ont débuté en septembre : *« Je suis très heureuse d'être à ce poste afin d'être un soutien à l'écoute des souhaits des associations, dont je connais le fonctionnement, pour y avoir été*

déjà investie. ».

Les différentes rencontres individuelles, avec chaque président, seront l'occasion de faire un point sur les besoins et la rentrée si particulière. Les réunions collectives seront réalisées lorsque la situation sanitaire et les autorisations préfectorales le permettront. De façon proactive, **les élus sont à la disposition des associations**, sur simple demande auprès de la Mairie : 02 51 59 97 00.

UN AUDIT DES ÉQUIPEMENTS

D'ici la fin de l'année 2020, tous les équipements vont être passés en revue afin d'établir un planning pour les éventuelles réparations, modernisations et potentiels achats, comme ce fut le cas par exemple pour le terrain de padel (cf. page 4). Des études sont en cours concernant le stand de tir de 50 m et le stade d'athlétisme.

DE NOUVEAUX OUTILS POUR SOUTENIR LES ASSOCIATIONS

Alors que le forum des associations a été annulé, conformément à la Circulaire Préfectorale du 13 août 2020, **la Municipalité a mis en place un dispositif inédit de soutien aux associations** pour les aider à renouveler les adhésions.

Déjà, durant le confinement, toutes ont été contactées afin d'utiliser le site Internet de la Commune pour relayer les activités proposées comme les concerts sur YouTube ou la création de masques. Cet élan se poursuit.

Les actions de la Ville pour la rentrée :

- un nouvel annuaire des associations est en cours d'actualisation. Il sera diffusé par voie numérique puis papier d'ici la fin de l'année ;
- une large campagne de communication est lancée sur le site Internet, les réseaux sociaux, les panneaux LED, les SMS et l'affichage public pour inviter à s'inscrire



LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX OUVERTS AUX ASSOCIATIONS EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE :

- complexe sportif,
 - complexe aquatique (Communauté de Communes Océan-Marais de Monts & Vert Marine),
 - pas de tir à l'arc (25, 50 et 70 m),
 - stade de foot,
 - stade d'athlétisme scolaire,
 - terrains enherbés pour le foot,
 - terrain de beach soccer,
 - boulodromes (pétanque et boule en bois),
 - terrains de tennis (15 courts de tennis dont 4 couverts),
 - terrain multisport en accès libre (handball, basket-ball, etc.),
 - stands de tir de 10 et 25 m,
 - terrains de padel,
 - piste d'athlétisme,
 - base nautique,
- et tous nos espaces naturels, terrestres et maritimes.**

dans des structures ;

- des outils, par exemple un kit de communication avec des conseils, seront fournis aux associations pour susciter les inscriptions.

DES AIDES FINANCIÈRES

Des subventions peuvent être accordées par la Commune pour

aider les associations, que ce soit dans leur fonctionnement ou lors d'événements particuliers.

Ainsi, la Ville a alloué 431 000 € en 2019 et souhaite poursuivre sa politique d'aides. Le formulaire est à remplir sur : www.saintjeandemonts.fr

UN SOUTIEN LOGISTIQUE

Afin de soutenir le dynamisme associatif, la Ville met gratuitement à disposition les différentes salles communales, notamment pour les Assemblées Générales. Elle prête aussi du matériel et du mobilier (tables, chaises, podiums, escaliers, etc.). Les formulaires sont disponibles sur le site Internet.

Lors de grands événements particuliers, **la Commune peut même assurer un soutien logistique et technique.** La Municipalité entend poursuivre cette politique.

PARTAGE DE COMPÉTENCES

Dans une volonté de mutualisation du savoir-faire et toujours pour rendre le quotidien des associations plus aisé, **certains agents de la Commune partagent leur temps de travail entre la Ville et les associations.** Dans ce cas, ils sont évidemment refacturés aux structures bénéficiaires. C'est par exemple le cas avec Vendée Triathlon où l'agent communal met à disposition ses compétences d'éducateur sportif pour les plus jeunes et les débutants. **La Ville est animée par la conviction de rendre le sport accessible à tous.**

Pourquoi devenir bénévole ?

- Rencontrer des personnes.
- Être utile.
- Créer une activité, un service, un soutien.
- Apprendre de nouvelles compétences.

Vous pensez ne pas avoir le temps ? Proposez vos disponibilités et vous verrez que les associations vous seront déjà très reconnaissantes.

BOÎTE À OUTILS

Boostez vos adhésions !

Les 10 conseils de la Ville pour augmenter la visibilité de votre association.

1. **Mettre à jour vos informations** et votre listing d'adhérents.
2. **Actualiser et vérifier votre présence sur le web** : site Internet et page Facebook de l'association et de sa fédération, site et annuaire de la Ville, pages jaunes, fiche Google My Business, chaîne You Tube, etc.
3. **Créer de l'attractivité avec vos supports de communication** (flyer, brochure, banderoles, etc.). Vous pouvez ajouter des photos et des descriptions des activités proposées pour montrer le dynamisme actuel et la convivialité de votre association. L'objectif est de donner envie d'en savoir plus ! Une affiche préparée par la Ville, à l'occasion de la rentrée des associations, est à votre disposition gratuitement.
4. **Indiquer sur l'ensemble de vos supports la période de vos inscriptions** pour que cela devienne un événement. Vous pouvez mettre cela fortement en avant en diffusant au plus grand nombre : sur votre page Facebook, auprès de vos adhérents actuels et anciens ou encore auprès du service de la vie associative de la Commune qui partagera l'information : vie.associative@mairie-saintjeandemonts.fr. Vous pouvez aussi informer la presse locale.
5. **Relancer individuellement** chacun de vos adhérents pour le renouvellement.
6. **Expliquer l'état d'esprit de votre structure** et les bénéfices associés (le lien social, la convivialité, le surpassement, le retour à l'activité physique, le perfectionnement, la découverte, la défense d'une cause, etc.).
7. **Proposer des offres tarifaires adaptées** (parrainage, tarifs dégressifs, plusieurs choix de paiement, etc.).
8. **Lorsque cela est possible, émettre des reçus fiscaux** pour que les cotisations et les dons soient assujettis à des réductions fiscales.
9. **Moderniser le système d'adhésion**, en le rendant par exemple réalisable sur Internet.
10. **Rassurer et accompagner les adhérents dans le respect du protocole sanitaire.**



Le projet de santé débute

La Municipalité de Saint-Jean-de-Monts souhaite créer, dans la concertation, un dispositif afin d'attirer des médecins généralistes et des professionnels de santé (par exemple maison de santé, cabinet médical, etc.). Pour trouver la solution la plus adaptée, la Ville vient de signer un accord avec une structure spécialisée dans la réalisation de ce type de projet : La Fabrique des Centres de santé. Point d'avancement :

Pourquoi attirer de nouveaux médecins à Saint-Jean-de-Monts ?

Le constat est simple : l'offre actuelle ne suffit plus par rapport aux besoins. Par conséquent, la Commune veut mettre en place des moyens pour pallier la situation et répondre aux besoins des Montois.

De fait, la population augmente. Nous étions 8 037 Montois en 2009 et sommes 8 843 en 2019. De plus, le profil démographique est vieillissant avec un accroissement de la tranche d'âge supérieure à 65 ans, comme sur l'ensemble du littoral vendéen.

Or le nombre de médecins généralistes installés sur le territoire décroît. 11 en 2010, 9 en 2011 puis 8 depuis 2016.



Aux alentours, nous comptons en tout 12 généralistes en activité. La situation n'est plus adaptée aux besoins.

Pour autant, la Ville souhaite trouver la meilleure solution. Créer une maison de santé ? Avoir un médecin salarié de la Commune ? Le choix aura des impacts pratiques et financiers.

Aussi, conformément à ses principes de démocratie participative et de co-construction, la Municipalité a pris la décision d'impliquer les professionnels et les Montois dans l'élaboration de ce projet.

Le rôle de la Fabrique des Centres de santé

La Fabrique des Centres de santé est une association spécialisée dans la création et la bonne gestion des centres de santé. Elle aide à leur mise en œuvre en accompagnant la Ville et les porteurs du projet.

« Dans un premier temps, l'accompagnement par la Fabrique visera à identifier les besoins en matière de santé de la population de Saint-Jean-de-Monts et les ressources disponibles pour y répondre. Ce diagnostic

décrit, notamment, les caractéristiques de la population, les problématiques du territoire ainsi que l'état de l'offre sanitaire, sociale et médicosociale.

La rencontre avec les professionnels de santé du territoire est nécessaire pour lancer une dynamique d'échanges et de concertation entre ces professionnels et pour ancrer la future entité de santé au sein du territoire. » explique l'équipe de la Fabrique.

Puis, à partir des données et de leur analyse, ce partenaire élaborera un projet de santé pour une équipe pluriprofessionnelle, en y associant les professionnels et les habitants qui seraient intéressés par la construction du projet.

Vous pouvez déjà commencer à participer en nous faisant part de vos attentes, de vos ressentis et de vos idées sur l'adresse mail créée et dédiée à ce projet :

projetsante@mairie-saintjeandemonts.fr

Top 10 des préjugés sur le golf de Saint-Jean-de-Monts

Vous pensez que le golf est réservé à une élite ? Vous craignez les difficultés techniques ? Zoom sur une infrastructure et un milieu qui recèle son lot de surprises.



1. Le golf est seulement accessible à une certaine clientèle ?

FAUX. Nous avons souvent en tête l'image d'un sport ultra-select, fermé sur lui-même et ses traditions, avec la tenue vestimentaire de circonstances. Passez la porte et vous verrez. « Venez comme vous êtes », pour reprendre le célèbre slogan et profitez de la convivialité omniprésente. Les joueurs attendent toujours de nouveaux golfeurs, amateurs ou confirmés, pour se faire un joli parcours. On y fait des rencontres. Il y a une vie de club avec des animations et des compétitions.

2. La pratique du golf coûte cher.

FAUX et VRAI. Le coût de la pratique s'explique notamment par l'entretien important des infrastructures. Est-il cher pour autant ? De fait, l'école de golf coûte 190 € par an, matériel fourni, ou bien 30 € par mois en formule abonnement pour un enfant. Les tarifs sont plus élevés pour les adultes.

3. L'équipement est nécessairement très onéreux.

FAUX. Au début, vous pouvez emprunter gratuitement le matériel du club. Par la suite, vous pouvez vous équiper petit à petit, et ceci pour en moyenne 150 €.

4. Le golf est un sport technique

VRAI et FAUX. Certes, il faut un peu plus de temps pour maîtriser le golf que pour apprendre les règles du Molky, mais pour autant le plaisir peut être au rendez-vous dès la première séance. La progression peut être très rapide. L'aspect ludique plaît souvent aux jeunes.

Pour un débutant, comptez entre 2 et 6 mois afin d'obtenir votre sésame, la « Carte verte » qui vous permettra de réaliser de grands parcours en autonomie tout en préservant la vie des autres golfeurs (les balles, ça peut être dangereux !). Un parcours école est d'ailleurs à la disposition des débutants.

5. Le golf n'est pas un vrai sport.

FAUX. Marcher 4 heures pour réaliser le parcours de 18 trous

devrait vous faire perdre quelques calories. Le golf, ce n'est pas de la boxe, mais c'est un peu physique quand même. Concentration, adresse et sang-froid sont au rendez-vous. À tout âge, c'est excellent pour la santé, physique et mentale. Il y a en plus des compétitions régulières, en individuel et en équipe.

6. Le golf, c'est juste en été.

FAUX. Le golf de Saint-Jean-de-Monts est praticable toute l'année et ça, c'est une vraie chance que beaucoup nous envient. Et c'est l'occasion d'être dans la nature en toute saison. Au golf, on s'aère et on déconnecte.

7. Le golf de Saint-Jean-de-Monts est magnifique.

VRAI. Indéniablement l'une des plus belles structures de l'Ouest, on se déplace de toute la région pour profiter d'un espace incroyable, qui renouvelle régulièrement ses équipements, avec pour horizon la mer d'un côté et la forêt de l'autre. Peut-être que courir après la balle est juste un prétexte pour apprécier les lieux !

8. Il faut nécessairement venir accompagné.

FAUX. En solo, en famille ou entre amis, on peut autant participer à des initiations collectives que trouver des partenaires de jeux. Le golf veille à ne pas vous laisser seul. Pour les cours, les élèves sont regroupés par niveau, et pour faire le parcours, on peut les mélanger (ou pas) selon les envies. D'ailleurs, avec ses 40 000 départs par an et ses 500 abonnés, le golf de Saint-Jean-de-Monts est, de fait, fréquenté.

9. Il faut être golfeur pour aller au resto/bar du golf.

FAUX. Si aucun de ces points ne vous a donné envie de taper dans la balle, il reste toujours le bar et le restaurant qui accueillent absolument tout le monde et toute l'année !

10. Il faut venir avec un masque ?

VRAI (mais pas partout) Dans les lieux clos, le port du masque est obligatoire. En extérieur, il peut être retiré si la distanciation sociale est respectée. Tous les équipements sont désinfectés et le protocole national est suivi à la lettre.

Un budget communal qui s'ajuste à la crise sanitaire

En raison du contexte, le budget primitif de la Commune a été modifié, incluant des ajustements pour être au plus proche de la réalité et de ce qu'exige la situation. La bonne gestion sur le long terme et les résultats des exercices antérieurs permettent d'appréhender les conséquences financières.

Comme tous les ans, ce budget a fait l'objet d'un débat d'orientation budgétaire lors du Conseil Municipal du 19 décembre 2019 et d'une adoption le 5 février 2020. Les modifications apportées ont eu lieu après l'installation des nouveaux élus qui ont poursuivi la volonté d'offrir un service public de qualité tout en obéissant à une rigueur budgétaire de circonstance.

Mesures prises

En faveur des particuliers :

- la confirmation de l'absence d'augmentation des taux d'imposition pour la part communale.

En faveur des artisans et commerçants :

- l'annulation de la redevance d'occupation du domaine public jusqu'au 31 décembre 2020, ce qui représente 500 000 € de recettes possibles en moins.

Prévisions budgétaires

Sont également pris en compte :

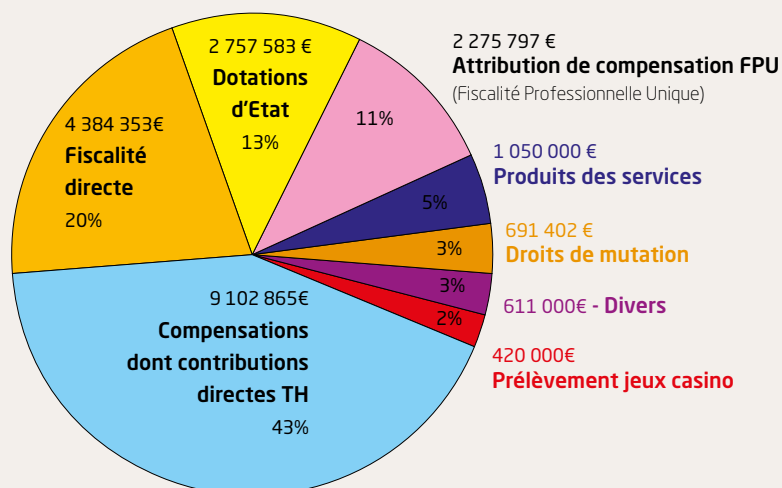
- la baisse d'activité du casino qui engendrerait une diminution des recettes de prélèvements prévue à la hauteur de 400 000 €,
- la baisse des droits de mutation pour 200 000 €.

Les premiers chiffres sont rassurants et les pertes de recettes devraient être moindres dans ces deux domaines.

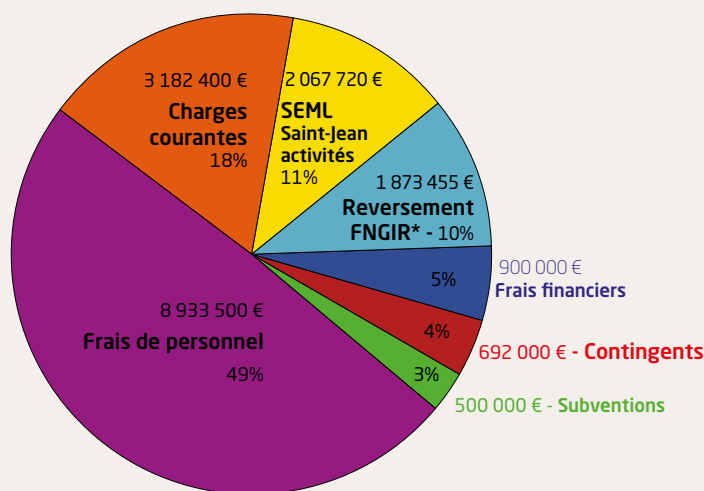
Pour pallier ces diminutions de recettes, la Ville a prévu :

- une baisse de la participation contractuelle à la SEML Saint Jean Activités à cause de la diminution du nombre d'événements en raison de la crise COVID 19, à hauteur de 100 000 €,
- une baisse des charges grâce à des efforts continus, à hauteur de 140 000 €.

Recettes réelles de fonctionnement



Dépenses réelles de fonctionnement



*Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

Grâce à une bonne situation financière et au résultat excédentaire de l'exercice 2019, la Commune peut faire face à cet aléa et maintenir son programme d'investissement sans recours à l'emprunt.

Budget final

La Ville a l'obligation de présenter un budget équilibré qui est réparti en deux sections :

- le budget de fonctionnement qui concerne la bonne marche des structures communales, l'entretien du patrimoine communal, les charges de personnels et les frais courants. Fonctionnement : 24 076 611,32 €,
- le budget d'investissements qui concerne les projets qui seront mis en œuvre et pour lesquels des financements sont nécessaires, que ce soient l'épargne, l'emprunt ou bien les excédents du budget de fonctionnement. Investissements : 11 448 297,38 €.

Quelles dépenses pour 2020 -2021 ?

Outre la programmation pluriannuelle déjà engagée, l'une des priorités sera de créer, dans la concertation, un dispositif afin d'attirer des médecins généralistes et des professionnels de santé, (par exemple maison de santé, cabinet médical, etc.). Des démarches ont déjà commencé (cf. p.10).

Un nouveau dispositif de Bail Réel Solidaire dans le cadre du programme immobilier LUMINEA

La Ville de Saint-Jean-de-Monts souhaite que la recherche d'un logement constitue un projet d'avenir pour chacun. Un nouveau dispositif de Bail Réel Solidaire (BRS) complète ainsi les différents programmes mis en place pour permettre l'accès pour tous à la propriété. Le programme LUMINEA est une solution innovante et concrète. Explications.

24 septembre, la Ville de Saint-Jean-de-Monts a signé un protocole d'accord avec le groupe de développement territorial REALITES et Vendée Fon-

cier Solidaire.

Qu'est-ce que le Bail Réel Solidaire (BRS) ?

Le BRS est un dispositif qui réduit le coût du logement en dissociant celui du foncier de celui du bâti. En un mot, le propriétaire possède le logement mais pas le terrain qui reste la propriété d'un Organisme Foncier Solidaire.

En contrepartie, l'acquéreur reverse une redevance mensuelle comprise entre 25 et 50 € (qui s'ajoute au coût d'acquisition du logement).

Concrètement, l'outil permet une diminution du coût d'acquisition situé entre 20% et 40% du prix du marché avec le bénéfice du taux réduit de TVA de 5.5 %, un adossement du prêt principal à un Prêt à Taux Zéro et un abattement de 30 % de la taxe foncière.

Attention, ce dispositif concerne uniquement les occupations à titre de résidence principale et se fait selon des conditions de revenus.

Quel logement ?

La nouvelle résidence est située rue Henry Simon, juste à côté de la place Jean Yole.

Elle est composée de 69 appartements, de 1 au 5 pièces, avec 110 emplacements de stationnement en extérieur. 14 logements sont concernés par le dispositif de BRS.

Livraison prévue : 4^{ème} trimestre 2023.

CI T'AS LA TROUILLE N'A PAS PEUR DES JEUX OLYMPIQUES

Le désormais traditionnel festival réservé aux enfants vous attend du 17 octobre au 1^{er} novembre. Un programme allégé mais sportif pour cette cession spéciale COVID.

Alors que la Ville a été labellisée Terre de Jeux 2024, la thématique retenue pour cette année placera l'évènement sous le signe des Jeux Olympiques !

Mélangez dans un chaudron magique l'esprit de la Toussaint et d'Halloween puis ajoutez quelques anneaux olympiques et vous obtenez ainsi une exposition avec des scènes présentant de nombreux sports version cucurbitacées, comme par exemple :

- un combat de boxe de toute

intensité avec 2 sportifs entièrement fabriqués en légumes,

- des gymnastes surprenants qui tenteront d'atteindre la meilleure note possible sur le trampoline et la poutre,
- une finale de tennis en double très disputée,
- une course de qualification pour le 100 m,
- une descente de bobsleigh,
- une chorégraphie de danse sur glace avec 2 patineurs hors du commun.

Cette exposition est réalisée par Annette Lavigne et Magali Bruchet qui proposeront également



des ateliers de fabrication en cucurbitacées ainsi que des séances de bricolage !

En plus, tout un programme d'activités sportives pour les enfants et les adolescents, des stages ainsi que des rendez-vous famille.

Retrouvez tout le programme sur le site Internet de la Ville www.saintjeandemonts.fr

Les EHPAD au rythme de la crise

Dans les EHPAD, nos aînés et le personnel qui les accompagne vivent une situation compliquée lors de cette épidémie. La Ville invite à faire preuve de solidarité et de soutien.

Un confinement bien accepté

Karine Giard, Directrice de l'EHPAD La Forêt, explique que le confinement a été très brutal, du jour au lendemain, mais fut relativement bien vécu par la plupart des résidents. D'une part, ils se sentaient protégés et ils avaient aussi conscience que, grâce à cela, ils participaient à la sécurité de nos familles.

Au sein de la structure, tout a changé. Le personnel travaillait par exemple par amplitude de 12h et de nombreuses règles de précaution s'imposaient.

Pour faire perdurer les échanges avec leurs proches, nos anciens ont utilisé les applications sur Smartphones et un blog a été créé pour pouvoir donner des nouvelles. Même chose pour l'EHPAD Ernest Guérin : « *La visioconférence a été mise en place dès le début et des activités ont été réalisées pour rompre l'isolement avec des ateliers personnalisés, des jeux et du temps de parole.* » explique Mme Cabaret, Directrice de l'établissement. Les résidents, parfois déjà isolés de leurs familles, l'étaient encore plus : les repas étaient pris en chambre et les promenades individuelles.

Un déconfinement plus compliqué

Le déconfinement a été plus difficile à vivre, relate Mme Giard : « *Il n'y avait pas d'égalité entre tous, entre les résidents et les familles ; ce qui n'était pas facile à vivre.* » Les aînés sont plus fragiles, il a fallu les protéger et aménager les visites, dans des espaces spécialisés, à travers du plexiglas par exemple.

Une vie qui reprend très doucement

Le protocole est toujours en place. Pour les résidents, les activités se font en groupe restreint explique Mme Cabaret. « *On privilégie les petits ateliers culinaires et les pique-niques.* » ; mais « *Il y a une fatigue générale.* » confie Mme Giard vis-à-vis de cette situation.



COVID 19 : nos aînés et le personnel s'adaptent au quotidien.

Des gestes de solidarité

Pour autant, notons de beaux élans de solidarité, que ce soit par des entreprises qui ont fait livrer fleurs, chocolat, denrées alimentaires ou bien par des particuliers qui ont proposé de faire du repassage pour les vêtements de soignants, alors totalement submergés par le travail. Les EHPAD ont également reçu de nombreux messages de soutien de la part des familles et des proches.

Merci

Remercions nos soignants qui font preuve d'un dévouement immense. Mme Cabaret explique : « *Nous avons travaillé de manière collégiale pour veiller à la santé des résidents et du personnel.* » Le mot d'ordre est de s'adapter. Mais il y a souvent des rappels à effectuer auprès des visiteurs.

**Ensemble, protégeons-nous les uns les autres.
Respectons les gestes barrières et le port du masque.**

Rentrée 2020 : cap vers l'avenir.

Si nous vivons une rentrée bien particulière, placée sous le signe de la crise sanitaire et de protocoles contraignants, la Ville maintient le cap pour être au plus près des familles et des enfants, dans l'écoute de leurs besoins et l'accompagnement au quotidien, comme en témoigne les aides financières renouvelées.

Des tarifs adaptés

Concernant l'accès au Multi-accueil « Frimousse », la Municipalité a décidé, d'un commun accord avec la CAF, de continuer à pratiquer des tarifs différenciés, selon les niveaux de revenus. Les subventions de la Ville couvrent en moyenne 50 % des dépenses et celles de la CAF 30 %. Il reste donc 20 % à la charge des familles.

Pour la restauration scolaire, le nouveau prix du repas d'un élève est de 2,55 €, alors que son coût direct est d'environ 10 €. En plus, des réductions sont réalisées pour les familles ayant au moins trois enfants fréquentant les restaurants municipaux.

La Ville entend ainsi permettre à tous d'avoir accès aux structures publiques et à ses services.

Participation aux fournitures scolaires des élèves fréquentant les écoles primaires publiques

Pour l'année scolaire 2020/2021, le Conseil municipal a renouvelé la participation financière de la Ville à la hauteur de 65 € par élève fréquentant les écoles primaires publiques pour l'achat de fournitures. Cette aide est doublée pour les enfants scolarisés en Classe d'inclusion scolaire (ULIS). Les subventions sont directement réglées aux établissements.

Achat de cadeaux de Noël pour les enfants des écoles maternelles publiques

Afin de prévoir au mieux son budget, la Ville anticipe déjà la fin de l'année. Elle a renouvelé l'achat de cadeaux de Noël destinés aux enfants des écoles maternelles publiques de la

Commune, à la hauteur de 8,30€ par élève. Le reliquat éventuel pourra financer des ouvrages et des activités scolaires en lien avec la lecture.

Sorties et séjours pédagogiques pour les écoles publiques et privées sous contrat

La Commune participe financièrement aux sorties et séjours pédagogiques organisés pour tous les établissements, privés et publics.

À ce titre, la Ville a ainsi décidé, de prendre à sa charge :

- le coût des transports en bus lorsqu'il qu'il n'y a pas de nuitée passée à l'extérieur,
- les courts séjours, à la hauteur de 30 € maximum par jour et par élève lorsqu'il y a une nuitée, dans la limite de 3 jours et 2 nuits. Le montant est le même pour les classes de neige, pour 9 jours et 8 nuits maximum.

Le financement concerne au maximum une sortie par an. Les subventions sont directement versées à l'association des parents d'élèves des écoles concernées.

Transport scolaire vers les écoles

Suite à la Décision de la Région Pays de la Loire de faire payer aux familles 110 € par an, par enfant, la subvention du même montant a été renouvelée pour cette nouvelle année scolaire.

La Ville de Saint-Jean-de-Monts entend ainsi :

- permettre à tous les enfants d'accéder à l'école de leur choix,
- ne pas pénaliser ceux qui vivent éloignés des établissements scolaires,
- affirmer que le transport scolaire participe à la lutte contre le changement climatique en limitant le recours aux véhicules individuels,
- contribuer à un accès sécurisé avec moins de voitures autour des établissements scolaires.



La Ville de de Saint-Jean-de-Monts accompagne les élèves des écoles.

Le remboursement s'effectue sur présentation du justificatif d'inscription et de règlement.

Bonne année scolaire à tous !



Demandez le programme !

Pour la 5^e année consécutive, la programmation culturelle de la 5^e saison est coordonnée entre les 5 villes de la Communauté de Communes pour permettre de profiter d'un maximum de spectacles sur le territoire. À Saint-Jean-de-Monts, retrouvez pour cette nouvelle saison, à Odyssée :

Samedi 17 octobre 2020 à 20h30. À partir de 6 ans

CAR/MEN

par la C^{ie} Chicos Mambo (Danse)

Une espagnolade visuelle mise en scène par Philippe Lafeuille (TUTU). Ce spectacle chorégraphique mêle humour, théâtre, chant et clown avec un nouvel élément scénographique : la vidéo. Une véritable Carmen 2.0 Toréro qui, se jouant du féminin et du masculin, nous touche et nous fait rire.

Mardi 10 novembre 2020 à 20h30. Tout public

BLOND NEIL YOUNG (Concert)

Neil Young aura 75 ans cette année. Beaucoup le connaissent ou ont déjà entendu sa musique. Certains l'ont vu en concert et d'autres jamais. Blond Neil Young va leur permettre d'écouter ses œuvres en live mais également de découvrir l'homme.

Mercredi 18 novembre 2020 à 20h30. Tout public

UN AMOUR DE FRIDA KAHLO, une pièce de Gérard de Cortanze (Théâtre)

Mexico, janvier 1937. Léon Trotsky et Natalia Sedova obtiennent l'asile politique au Mexique où Diego Rivera et Frida Kahlo les hébergent. Entre l'exilé pourchassé par la Guépéou et l'artiste flamboyante naît une passion aussi vive qu'éphémère.

Mercredi 2 décembre 2020 à 20h30. À partir de 8 ans

LE CABARET EXTRAORDINAIRE (Humour, cirque et chanson)

Une déferlante d'humour et de démesure. Une synergie incroyable. Une mise en scène réglée au cordeau. Une maîtresse de cérémonie indomptable (Maria Dolores) ! Une revue étourdissante où chacun des artistes invités laisse libre cours à sa virtuosité et à sa fantaisie, mêlant cabaret, chanson et cirque.

Jeudi 17 décembre 2020 à 20h30. Tout public

LA QUESTION C'EST POURQUOI ?

par la C^{ie} L'envol (Théâtre)

Ce spectacle nous posera des questions, donnera quelques fois des réponses, ne sera pas moraliste et nous fera peut-être tout simplement réfléchir. À quoi ? À la question. Retrouvez du Gébé, du Sylvain Levey, du Dario Fo, une brève de comptoir et même du Jean-Jacques Rousseau, du rap et du Bach.

Vendredi 22 janvier 2021 à 20h30. Tout public

LE POINT VIRGULE FAIT SA TOURNÉE (Humour)

La plus petite des grandes scènes parisiennes vous propose ses coups de cœurs. « Le Point Virgule fait sa tournée » ne manquera pas de vous surprendre. Faites-nous confiance,



l'humour et le talent font le succès du Point Virgule depuis plus de 40 ans !

Jeudi 18 février 2021 à 20h30. Tout public

LA FAMILLE ORTIZ, une pièce de Jean-Philippe Daguerre (Théâtre)

Un père insubmersible, une mère protectrice. En leur sein, une fratrie qui fête et savoure chaque instant au rythme de scènes fantasmées de jeu de combat, rituels nostalgiques du passé glorieux de leur paternel. Un jour, pourtant, un acte manqué à plus d'un titre brisera leur équilibre. Ils feront tout pour éviter l'inéluctable, voire le pire.

Jeudi 25 mars 2021 à 20h30. Tout public

TITI ROBIN - MA GAVALI (Concert)

Avec Ma Gavali, Titi Robin renoue avec la saveur gitane et la puissance rythmique de ses premières formations qui l'ont emmené à ce cher Théâtre Antique de la Camargue arlésienne à l'Hollywood Bowl de Los Angeles, en passant par le Tata Theater de Bombay.

Informations et réservations : Office de Tourisme Intercommunal : 02 72 78 80 80 - Billetterie en ligne : www.billetterieomdm.fr

Benjamin Dutreux : l'océan en partage et en compétition !

Sportif protecteur de l'environnement, il était le parrain de la « Course pour l'océan » lors du Vendée Gliss Event, rencontre avec le skipper Benjamin Dutreux, quelques semaines avant son embarquement pour le Vendée Globe.

Quels liens entretenez-vous avec Saint-Jean-de-Monts ?

Je suis originaire de l'Île d'Yeu, donc Saint-Jean-de-Monts a été longtemps pour moi la façade du continent. Et puis j'ai été licencié d'un club de voile sur la commune qui offre un terrain de jeux incroyable pour les sports nautiques.

L'océan sépare l'Île d'Yeu de Saint-Jean-de-Monts, et c'est lui que vous voulez aider à préserver.

Oui, c'est pour cela que j'ai accepté avec plaisir d'être le parrain de la Course pour l'Océan, organisée à Saint-Jean-de-Monts dans le cadre du Vendée Gliss Event. Les bénéfices de cette épreuve de paddle étaient reversés à « Océan Bien Commun » et « Surfrider Fondation ». Nous devons préserver la mer plutôt que la polluer.

Pensez-vous que le message visant la protection de l'environnement est entendu ?

Le message commence à être dans tous les esprits, et notamment chez les plus jeunes qui seront beaucoup plus alertes que nous sans doute. Il y a une prise de conscience et je crois qu'ils seront meilleurs que nous.

Que faut-il faire selon vous ?

J'ai foi dans « l'effet colibri ». Chacun peut faire une action chez lui, faire sa part du marché et contribuer ainsi à un plus grand respect de l'environnement. Si les entreprises s'impliquaient aussi davantage, cela ferait avancer les choses.

En plus de préserver l'eau des océans, il faut aussi être très précautionneux envers l'eau au quotidien qui n'est pas une ressource éternelle comme on voudrait le croire. Il faut protéger l'eau au maximum, « Du flocon jusqu'à la vague », pour reprendre le slogan de l'association Water Family dans laquelle je m'investis et pour laquelle je porterai les couleurs lors du Vendée Globe.



Benjamin Dutreux dans les starting blocks du Vendée Globe.

Aujourd'hui, il y a toute une partie d'utilisation invisible, pour fabriquer des vêtements par exemple, et toute la consommation visible, que nous avons tous chacun au quotidien.

Vous allez participer au Vendée Globe : quelle est la consommation d'eau sur un bateau ?

Nous consommons en tout 4 litres par jour pour manger, boire et se laver, alors que la moyenne est de 148 litres par jour ! Nous utilisons un dessalinisateur pour nos besoins quotidiens.

À quelques semaines du départ pour une telle épreuve, qu'est-ce qui vous motive ?

Le challenge, défier les autres et soi-même. L'amour de l'océan. De l'île d'Yeu en passant par Les Sables d'Olonne, la mer nous relie et rien que pour ça, il faut veiller sur elle et continuer les actions.

ESPACE RESERVE A L'EXPRESSION DES ELUS DU GROUPE MAJORITAIRE

Montoises, Montois,

Toute l'équipe d'Agir Ensemble vous souhaite une rentrée agréable et positive.

La saison estivale 2020 a connu son succès. Au-delà de la crise sanitaire, nous avons eu la satisfaction de voir que les touristes sont venus nombreux dans notre ville balnéaire. L'économie touristique aura, autant que possible, donné son maximum. Et tout comme nous l'avons fait avec l'exonération de la redevance d'occupation du domaine public, nous continuerons d'être aux côtés des professionnels pour les aider.

Parmi les événements de l'été, l'exposition « Mode In Africa », à Odyssea, a connu une large fréquentation grâce à sa belle qualité. La programmation des spectacles et des animations a aussi été maintenue. Nous remercions tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de ces manifestations.

La rentrée scolaire s'est bien passée pour petits et plus grands. Saluons les récentes prouesses sportives de Léo Bergere et Brice Daubord qui sont de beaux exemples d'efforts et de persévérance ou encore le bon déroulement de Caval'Océane qui contribue au rayonnement de la Commune. La vie de la collectivité continue !

Les projets exposés lors de la campagne, au service des presque 9 000 Montois que nous représentons, sont progressivement mis à l'étude, comme celui d'attirer les médecins généralistes et professionnels de santé. Vous serez régulièrement informés et impliqués dans l'avancement des actions et décisions.

Au fil des jours, les consignes de sécurité dictées par l'État, et le cas échéant adaptées à nos contraintes locales, sont mises en œuvre. Ces règles pèsent sur nous tous mais il est indispensable de les suivre pour contenir l'épidémie. C'est dans ce cadre particulier que l'équipe municipale, expérimentée et renouvelée, travaille avec énergie et détermination.

Ensemble, unis et solidaires, tournés vers l'avenir de Saint-Jean-de-Monts.

Agir Ensemble

<https://www.facebook.com/saintjeandemonts2020>

www.saintjeandemonts2020.fr

ESPACE RESERVE A L'EXPRESSION DES ELUS DU GROUPE DE L'OPPOSITION

Chers Montoises et Montois,

Afin de poursuivre l'une de nos missions qui est d'informer la population sur le fonctionnement de notre commune, de proposer d'autres points de vue que ceux de l'équipe en place nous vous invitons à continuer à nous suivre sur notre site facebook.

Vous y trouverez le courrier adressé à Mme Launay le 15 juin 2020, et la réponse reçue le 4 septembre 2020.

Nous avons émis un autre courrier le 26 août concernant cette « Tribune » du Magazine municipal des Montois pour laquelle divers aménagements semblent nécessaires pour faire mieux « vivre la démocratie ». Vous pourrez consulter ce courrier pour lequel nous avons eu une réponse le 14 septembre 2020 qui sera elle aussi mise en ligne.

Afin que vous ne soyez pas surpris d'un éventuel décalage que vous pourriez observer entre le contenu de notre message dans cette tribune et l'actualité de la commune, de nos interventions, nous vous précisons que la communication de ce texte nous a été demandée pour le 21 septembre au plus tard, pour le magazine que vous avez entre les mains. Nous vous préciserons ainsi à chaque fois la date butoir pour la remise de notre texte.

En cette période de reprise dans un climat sanitaire incertain nous vous souhaitons le meilleur ! Du travail pour tous, une vie associative réussie et de la réussite dans vos projets. Pour notre part nous continuerons d'agir dans l'intérêt de tous les Montoises et Montois et défendrons l'équité dans les instances municipales, soit en soutenant les projets portés s'ils répondent à un réel besoin ou en faisant preuve d'un esprit critique à propos de ce qui nous apparaît peu ou pas légitime pour les habitants de la commune. A ce titre, il nous semble que l'annulation du Forum des Associations, même si bien entendu la santé de chacun doit être une priorité, a été une décision prise dans une concertation extrêmement limitée à laquelle nous n'avons, en tout cas, pas été conviés. Nous tenons enfin à souligner que nous restons par ailleurs attentifs aux problèmes globaux en matière d'environnement qui deviennent de plus en plus pressants et qui nécessitent, nous le savons tous, l'engagement de chacun dans nos gestes quotidiens.

<https://facebook.com/AutreSaintjean-demonts>

HORAIRES

• HÔTEL DE VILLE

18, rue de la Plage

Tél. : 02 51 59 97 00

accueil@mairie-saintjeandemonts.fr

www.saintjeandemonts.fr

Ouverture :

Les rendez-vous sont à privilégier du lundi au vendredi de 9h à 12h30

et de 14h à 17h30 • Le samedi de 9h à 12h

• SERVICE URBANISME

20, rue de la Plage

Tél. : 02 51 59 97 17

Accueil physique **uniquement sur RDV** du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

• OFFICE DE TOURISME

Odyssée : 67, esplanade de la Mer

Tél. : 02 72 78 80 80

www.paysdesaintjeandemonts.fr

accueil.sjdm@paysdesaintjeandemonts.fr

Du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 - Fermé jeudi et dimanche

Ouvert les jeudis pendant les vacances de la Toussaint.

• MÉDIATHÈQUE • ESPACE CULTUREL

Boulevard du Maréchal Leclerc

Tél. : 02 51 58 91 12

mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr

Lundi et mardi : 14h - 18h

Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h

Vendredi : 15h - 19h

Samedi : 10h - 12h30 et 14h - 17h

BUREAU DE POSTE

33, rue de la Plage

Horaires : du lundi au vendredi

de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Samedi : de 9h30 à 12h30

LA GARE ROUTIERE

Boulevard du Maréchal Leclerc

Tél. : 02 51 58 97 33

Mardi, jeudi, vendredi, samedi :

9h - 12h15

Mercredi : 9h - 12h30 / 14h 17h15

Fermeture le lundi et les jours fériés.

MARCHÉS

• MARCHÉ DU CENTRE-VILLE

Place Jean Yole

Grand marché : les mercredis

et les samedis matins

Halles alimentaires : ouvertes tous les

matins du samedi 17 octobre au dimanche

1^{er} novembre.

PERMANENCES

Vous pouvez accéder à différents

services et conseils grâce aux

permanences organisées tout au long de

l'année.

À l'Hôtel de Ville

18, rue de la Plage

• CONCILIATEUR DE JUSTICE

uniquement sur rendez-vous auprès

de la Mairie. Tél. : 02 51 59 97 00

1^{er} et 3^e mercredi du mois.

Au Centre d'Activités

Sociales La Passerelle

29, boulevard Maréchal Leclerc

• CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

(impôts) Le 4^e mercredi du mois

uniquement sur rendez-vous.

Tél. : 02 51 49 66 90

• Centre d'Information sur Les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

Permanence gratuite d'accès aux droits

le 2^e lundi du mois uniquement sur rendez-

vous. Tél. : 02 51 08 84 84

• ALCOOL ASSISTANCE - LA CROIX D'OR

Le 2^e samedi du mois de 9h30 à 11h30

• MISSION LOCALE VENDÉE ATLANTIQUE

Uniquement sur RDV au 02 51 35 23 21

• MUTUELLE SANTÉ COMPLÉMENTAIRE SOLIDAIRE MCRN

Uniquement sur rendez-vous

Tél. : 07 87 57 33 80

2 octobre, 6 novembre et 4 décembre



NOUVELLE PERMANENCE : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

Les permanences du CIDFF ont lieu de 9h30 à 12h30 à La Passerelle chaque 2^{ème} lundi du mois sur rendez-vous.

Le CIDFF propose une information juridique confidentielle et gratuite, assurée par des juristes expérimenté(e)s.

L'information juridique recouvre de nombreux domaines : le droit civil sous tous ses différents aspects, particulièrement le droit de la famille, mais aussi le droit pénal et l'aide aux victimes, le droit du travail, le droit international privé et le droit des étrangers, le droit du logement et de la consommation...

L'information juridique est délivrée sous la forme :

- individuelle : soit dans le cadre d'un entretien en face-à-face, soit dans le cadre d'un entretien téléphonique,
- collective : à destination du public ou à destination des partenaires.

Ville de Saint-Jean-de-Monts

INFORMATIONS

ALERTES SMS

Service d'alertes et informations par SMS

INSCRIVEZ-VOUS :

<https://saintjeandemonts.alertecitoyens.com/>

Ou au 02 51 59 97 20

pour les personnes isolées



Les services municipaux vous accueillent

HÔTEL DE VILLE

du lundi au vendredi

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

et le samedi de 9h à 12h

Saint-Jean-de-Monts

COVID-19



Ensemble, restons vigilants

Pour répondre au mieux à vos attentes et respecter les règles sanitaires, les **RENDEZ-VOUS SONT À PRIVILÉGIER.**

Tél. : 02 51 59 97 00 - Site Internet : www.saintjeandemonts.fr

SAISON CULTURELLE 2020-2021

Sélection de temps forts de la saison 2020-2021 à Odyssée et la Médiathèque. Retrouvez le programme complet dans l'agenda 5^e Saison et l'agenda de la Médiathèque.

Renseignements et réservations

Odyssée : 02 72 78 80 80 - www.billetterie.omdm.fr

Médiathèque : 02 51 58 91 12 - www.saintjeandemonts.fr



→ 17 octobre - 20H30

CAR/MEN

C^{ie} Chicos Mambo

Danse - Théâtre - Humour

26 €/18 €

Odyssée - Auditorium

→ 23 octobre - 20H30

LADY LIBERTAD

Par la Cie ArmelleB

Théâtre

Entrée libre - Médiathèque

→ 10 NOVEMBRE À 20H30

BLOND NEIL YOUNG

Stéphane Louvain

Concert

15 €/10 €

Odyssée - Auditorium

→ 14 NOVEMBRE À 15h

« RENTREZ »

avec Guénaél Boutouillet

Rentrée littéraire : échange avec les lecteurs.

Entrée libre - Médiathèque

→ 18 NOVEMBRE À 20H30

UN AMOUR DE FRIDA KAHLO

Gérard Cortanze

Théâtre

21 €/16 €

Odyssée - Auditorium

→ 2 DÉCEMBRE À 20H30

LE CABARET EXTRAORDINAIRE

Maria Dolores

Humour Cirque Chanson

26 €/18 €

Odyssée - Auditorium

→ 17 DÉCEMBRE À 20H30

LA QUESTION C'EST POURQUOI ?

C^{ie} l'Envol

Théâtre

5 €/3 €

Odyssée - Auditorium

→ 22 JANVIER À 20H30

PLATEAU HUMOUR

Le Point Virgule fait sa tournée

Humour

21 €/16 €

Odyssée - Auditorium

→ 18 FÉVRIER - 20H30

LA FAMILLE ORTIZ

Jean-Philippe Daguerre

Théâtre

26 €/18 €

Odyssée - Auditorium

→ 25 MARS - 20H30

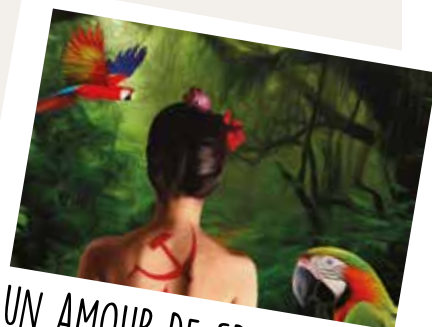
MA GAVALI

Titi Robin

Concert

21€/16€

Odyssée - Auditorium



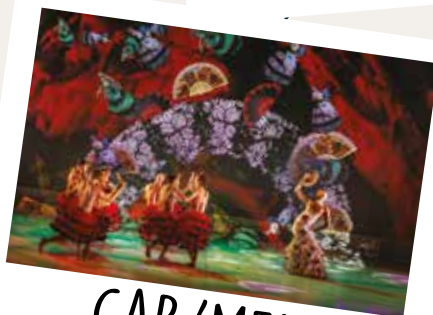
UN AMOUR DE FRIDA KAHLO



BLOND NEIL YOUNG



LADY LIBERTAD



CAR/MEN

PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE

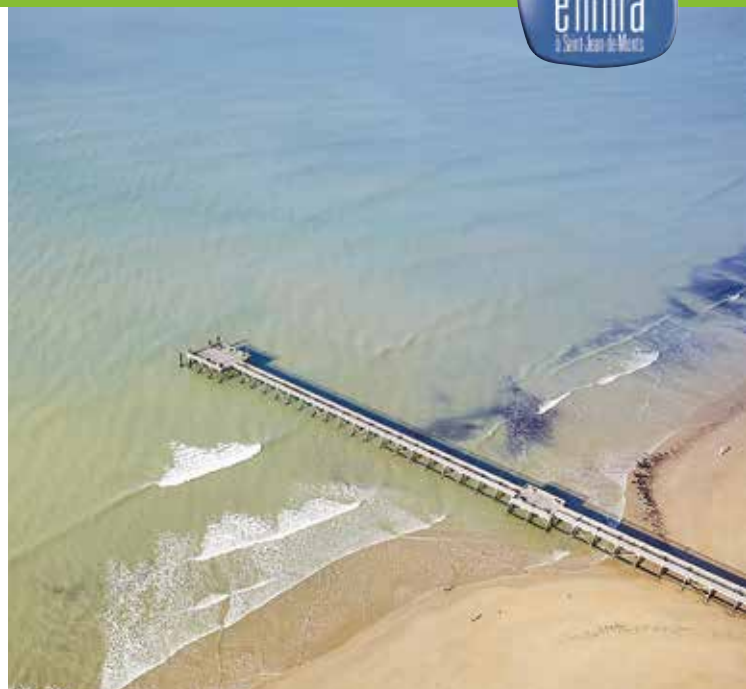


La Ville renouvelle sa labellisation Pavillon Bleu

Le Label international Pavillon Bleu a de nouveau été décerné à la Ville de Saint Jean-de-Monts. Il valorise les communes mettant en œuvre une politique de développement touristique durable. Focus :

Pour obtenir la labellisation, qui concerne la Grande Plage, 4 familles de critères sont examinées et notamment :

- **la gestion des déchets.** À ce titre la commission a par exemple attaché son regard sur le tri effectué sur l'esplanade ;
- **la gestion de l'eau.** En période estivale, le jury a regardé les bilans de la Direction Départementale des territoires et de la Mer de Vendée pour constater que la Grande Plage est conforme aux directives européennes en matière de pollution maritime ;
- **l'environnement général.** La commission a souligné la mise en valeur des circuits piétons et cyclistes aux alentours de la plage qui privilégient les modes de circulation doux ainsi que l'accessibilité du site, doté d'une rampe d'accès en béton et un tiralo. Elle a aussi examiné le niveau de sécurité et le plan de plage affiché ;
- **l'éducation à l'environnement.** Rien que sur l'été le rapport note : *“ La qualité des cinq actions de sensibilisation. Elles sont variées et intéressantes. Vous avez su faire appel à des structures adaptées pour vous épauler sur ce critère. ”*.



Un label international pour Saint-Jean-de-Monts.

Ces actions furent notamment :

- ➔ l'exposition « Océan bien commun » au Palais des congrès Odyssée, durant toute la période estivale, en partenariat avec Ocean as common, l'association de défense de l'océan créée par Catherine Chabaud (journaliste & navigatrice) ;
- ➔ l'organisation d'un nettoyage de plage : un temps fort pendant le Vendée Gliss Event le 23 août. Un événement éco-responsable ! Sensibiliser à la préservation de notre environnement est en effet une action importante de la Base Nautique ;
- ➔ la Course pour l'océan (cf. p.16) avec laquelle 2 € par participant étaient reversés à l'association Ocean as Common ;
- ➔ la découverte de la pêche aux pignons. L'Association Pêche Loisirs Atlantique Vendée (APLAV) a fait découvrir cette pratique avec une sensibilisation sur la connaissance des coquillages, la réglementation, les bonnes pratiques, etc. ;
- ➔ des animations pour avoir un autre regard sur la nature avec notamment, la visite de la forêt au coucher du soleil. Et toute l'année : “Comme un air d'aventure”, une balade de 5,2 km à Saint-Jean-de-Monts. En forêt, munie d'une carte, toute la famille peut se prêter au jeu de réaliser les missions confiées. L'activité vise à apprendre à mieux connaître la nature et sensibiliser les plus jeunes.

Continuons d'agir pour la transition écologique